



Interpellation de Mme NAGELMACKERS : L'absence de plan de relance pour le commerce local et la réduction budgétaire de l'ASBL en charge des commerçants.

Mme Nagelmackers rappelle que la Déclaration de politique communale 2025 affirme l'engagement de « soutenir activement le commerce local, pilier du dynamisme économique et du lien social à Uccle » et de « renforcer les moyens dédiés à l'accompagnement des commerçants et à la dynamisation des quartiers commerçants ».

Pourtant, à ce jour, force est de constater l'absence de plan structuré pour la relance du commerce ucclois. Aucune initiative d'envergure ne semble avoir été engagée, alors même que les commerçants subissent, depuis plusieurs années, une pression grandissante : inflation, hausse des loyers, concurrence du commerce en ligne, et pour certains, une baisse inquiétante de fréquentation.

Dans ce contexte déjà difficile, la décision de réduire de 50 % le budget alloué en 2025 à l'ASBL chargée du commerce étonne. Cette réduction semble difficilement compatible avec les engagements pris en faveur du commerce de proximité lors de la dernière campagne électorale.

Réduire les moyens de l'organe principal dédié à la dynamisation commerciale, c'est affaiblir un levier essentiel pour revitaliser les noyaux commerçants. C'est aussi envoyer un signal décourageant à ceux qui font vivre les quartiers au quotidien : commerçants, artisans, indépendants.

Par ailleurs, une étude récente commandée à la demande des commerçants du Fort-Jaco révèle des constats préoccupants :

- un taux élevé de vacance commerciale ;
- un manque d'animation de l'espace public ;
- un accompagnement administratif jugé insuffisant ;
- une absence de stratégie numérique adaptée.

Et pourtant, Uccle a des atouts. La commune compte 15 noyaux commerçants aux identités fortes, plus de 1.600 commerces de proximité et un tissu entrepreneurial dynamique. Mais ces atouts restent sous-exploités. Ce qui manque aujourd'hui, c'est une vision globale, cohérente, structurée et ambitieuse pour soutenir durablement le commerce local.

Les mesures ponctuelles comme les chèques commerces ont leur utilité, mais elles ne répondent pas aux enjeux structurels. Ce qu'il faut, c'est une stratégie à long terme, articulée autour d'un véritable plan d'action transversal impliquant l'ensemble des acteurs.

Mme Nagelmackers souhaite donc poser les questions suivantes.

1. Pourquoi l'étude commandée sur les habitudes de consommation n'a-t-elle pas été rendue publique ou discutée en commission ?
2. Le Collège envisage-t-il de lancer un véritable plan de relance du commerce ucclois, en concertation avec les commerçants et les associations de quartier ?
3. Quelles sont les actions concrètes que la commune entend mettre en œuvre dans les prochains mois pour soutenir le commerce local ?
4. Une meilleure information et un accompagnement renforcé des commerçants sont-ils envisagés, via par exemple un guichet unique pour les porteurs de projets et une meilleure coordination avec la Région ? Cette structure figure-t-elle à l'agenda ?
5. Comment le Collège envisage-t-il la revitalisation des marchés existants, qui peinent à attirer une fréquentation régulière, contrairement à ceux des communes voisines ? Quels leviers peuvent être activés pour en faire de véritables lieux de vie et de convivialité ?
6. Plus largement, le Collège ne pense-t-il pas qu'il serait nécessaire d'insuffler davantage d'animation commerciale à l'échelle de la commune, afin de renforcer l'identité propre de

chaque noyau commerçant ? Une étude de pré-marketing pourrait-elle être envisagée pour mieux cibler les attentes des habitants et les opportunités commerciales propres à chaque quartier ?

7. Enfin, la création d'un Conseil consultatif du commerce est-elle à l'étude ? Un tel organe structurerait le dialogue entre commerçants, élus et habitants, et permettrait d'accompagner des projets à moyen et long terme

Le commerce uclois mérite bien plus qu'un saupoudrage d'initiatives ponctuelles. Il a besoin d'un cap clair, d'une stratégie locale ambitieuse, dotée d'un véritable plan d'action transversal — urbanistique, économique, numérique et social — et d'un budget à la hauteur des enjeux

Il en va de la vitalité des quartiers et de la résilience de l'économie locale. Les commerçants méritent mieux qu'un soutien en paroles. Ils attendent des actes, des moyens et une vision. Il est temps de respecter les engagements pris envers eux

Mme la Première Echevine répond qu'une équipe communale très dynamique est à la disposition des commerçants et du secteur horeca et travaille avec la Région dans le cadre d'un partenariat qui fonctionne très bien. L'opérateur Hub Brussels s'avère un appui efficace à cet égard.

Mme la Première Echevine conteste l'affirmation selon laquelle il y aurait une réduction des moyens destinés à l'accompagnement des commerces. La dotation à l'ASBL communale a été diminuée parce que cette dernière, à l'instar d'autres ASBL communales, dispose de fonds propres importants, qui s'élèvent en l'occurrence à plus de 100.000 €. Les moyens mobilisés pour les activités de l'ASBL demeurent identiques en 2025 ; simplement, la contribution de la commune ne doit plus être aussi élevée pour maintenir le même niveau d'ambition.

Contrairement à ce que les propos de Mme Nagelmackers semblent affirmer, l'ASBL ne constitue pas le bras principal de l'action au bénéfice des commerces ; ce sont le budget communal et le service communal qui assument ce rôle via un système de primes et des accompagnements ciblés et personnalisés, ce dont de nombreux commerçants peuvent témoigner.

Pour ce qui concerne la chaussée de Waterloo, le Collège a été interpellé par des propriétaires de vitrine sur les enjeux auxquels sont confrontés les quartiers commerçants en région bruxelloise

On a alors suggéré de procéder à un diagnostic de la situation en bonne intelligence avec les commerçants et propriétaires, sous l'égide de l'ASBL, qui a un caractère pluraliste puisque tant l'opposition que la majorité y sont représentées. Ce processus a été lancé sous l'ancienne majorité et les résultats sont arrivés juste avant les élections communales. C'est donc avec une ASBL constituée différemment qu'un atelier associant les commerçants du Fort-Jaco a eu lieu hier soir afin d'examiner les pistes de solution concrètes

Les animations au sein des quartiers sont systématiquement soutenues par la commune via des soutiens logistiques et financiers approuvés par le Conseil communal

Outre les deux marchés existants, qui fonctionnent très bien selon les propos des commerçants concernés, le Collège a favorisé l'émergence de nouveaux marchés, puisque depuis un an ont eu lieu les « Mercredis gourmands » sur la place Jean Vander Elst. Ceux-ci cherchent encore un peu leur public mais il faudra sans doute encore un peu persévérer pour récolter les fruits de cette initiative.

Mme la Première Echevine entend poursuivre son travail dans la même optique, dans un esprit collégial, en collaboration avec l'ASBL et avec l'appui de son Echevinat de l'Economie et du Commerce, particulièrement dévoué au service des commerçants. Ce n'est en rien un hasard si Uccle est une des communes bruxelloises où la proportion de quartiers commerçants est la plus élevée.

Mme Nagelmackers remercie Mme la Première Echevine pour sa réponse, en concédant que son expérience professionnelle antérieure dans le marketing et la communication l'avait peut-être empêchée de percevoir la réalité d'un plan global destiné à booster l'activité commerciale dans les communes